

Comité régional de suivi des programmes européens en Bourgogne-Franche-Comté

10 octobre 2022

Programme national FSE Emploi et Inclusion - 2014-2020

Programme national IEJ - Initiative pour l'emploi des Jeunes - 2018-2020

Programme national FSE + 2021-2027

1/ Bilan de fin de Programme FSE/IEJ (situation au 30 septembre 2022)

FSE Bourgogne-Franche-Comté

	Maquettes FSE	Opérations programmées	FSE Programmé	FSE Consommé
Bourgogne	51,4 m €	778	59 m € 115 %	41m € 80 %
Franche-Comté	47,5 m €	604	53 m € 110 %	35m € 74 %
Total BFC	98,9 m€	1 382	113 %	76 %

En cumul depuis le début du programme en 2014, 1 382 opérations ont été co-financées par les crédits du programme national FSE en Bourgogne-Franche-Comté pour un montant total de 112 millions d'euros programmés dont 76 millions sont consommés et certifiés.

IEJ Bourgogne

	Maquette IEJ	Opérations programmées	IEJ Programmé	IEJ Consommé
Bourgogne	2,46 m €	14	2,6 m € 106 %	1,7m € 65 %

Les crédits du programme IEJ déployé sur le volet Bourgogne sur la période 2018-2020 ont été intégralement engagés, mais au vu des derniers contrôles en cours de certification, seuls 65% de l'enveloppe IEJ ont été consommés.

2/Bilan des Subventions Globales FSE

Les crédits de l'Axe 3 « Inclusion et Lutte contre la pauvreté » du programme national FSE ont été pour l'essentiel délégués par voie de subvention globale aux conseils départementaux. Ces conventions ont été prolongées jusqu'à fin 2022 compte tenu du retard de lancement du nouveau programme FSE+. Fin septembre 2022 hors REACT-EU, les conseils départementaux ont programmé plus de 80 millions d'€ de FSE (113% des crédits alloués) dont 52 millions sont consommés et certifiés (75 %).

	FSE maqueté	FSE programmé	FSE certifié
Bourgogne			
Conseil départemental de la Côte d'Or	11 747 144 €	12 303 404 €	8 744 331 €
Conseil départemental de la Nièvre	6 402 222 €	5 161 340 €	4 309 756 €
Conseil départemental de l'Yonne	8 095 358 €	8 427 670 €	5 203 211 €
Conseil départemental de Saône et Loire	5 677 306 €	6 185 195 €	2 700 611 €
Franche-Comté			
Conseil départemental de la Haute-Saône	7 262 786 €	7 427 317 €	4 428 081 €
Conseil départemental du Doubs	16 876 411 €	17 114 407 €	11 208 154 €
Conseil départemental du Jura	6 255 399 €	3 060 317 €	4 006 992 €
Conseil départemental du Territoire de Belfort	8 930 866 €	10 090 465 €	6 941 387 €
Total BFC	71 247 491 €	80 701 613 €	52 035 807 €

S'ajoutent à ces montants les 8 millions d'euros alloués pour 2022/2023 aux conseils départementaux au titre de REACT-EU, volet territorial du plan de relance européen, afin de financer des opérations visant à atténuer les effets de la crise sanitaire pour les publics les plus en difficultés.

A ce stade, seuls 2,3 millions d'euros ont été programmés au titre de REACT-EU.

3/ Lancement FSE+ 2021-2027

Le Préfet de région est chargé de mettre en œuvre le volet déconcentré du Programme national FSE +, doté d'une enveloppe de 91,2 millions d'euros dont plus de 72 millions sont délégués aux conseils départementaux au titre des deux premières et principales priorités du programme : l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail d'une part, et l'insertion professionnelle des jeunes d'autre part.

		Dotation BFC	dont CD
 <p>Insertion professionnelle et inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables ou exclus</p>	<ul style="list-style-type: none"> OS H : Inclusion active vers l'emploi OS L : Lutte contre la pauvreté 	67 M€	62,2 M€
 <p>Insertion des jeunes et réussite scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> OS A : Accès à l'emploi OS F : Education et formation 	20,6 M€	10 M€
 <p>Compétences, mutations économiques et systèmes de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> OS G : Formation et compétences OS F : Qualité du système éducatif et de formation 	2,2 M€	
 <p>Marché du travail et environnement professionnel inclusif et adapté</p>	<ul style="list-style-type: none"> OS C : Egalité Femmes/Hommes OS D : Qualité de vie au travail 	1 M€	
 <p>Aide matérielle aux plus démunis (hors aide alimentaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> OS M : Aide matérielle (cofinancement 85 %) 	0,2 M€	
 <p>Innovation sociale et essaiage de dispositifs innovants</p>	<ul style="list-style-type: none"> OS H : Inclusion active vers l'emploi (cofinancement 95 %) 	0,15 M€	

Le déploiement du nouveau programme FSE + à l'échelon régional et départemental est en cours et, si sa validation officielle par la Commission européenne est encore en attente, les premiers appels à projets viennent d'être publiés par la DREETS pour ce qui concerne l'insertion professionnelle des jeunes (Priorité 2 – OS A) et l'accompagnement des mutations économiques (Priorité 3 – OS G).

Les appels à projets relatifs aux autres priorités et ceux des conseils départementaux devraient être publiés dans les prochaines semaines.